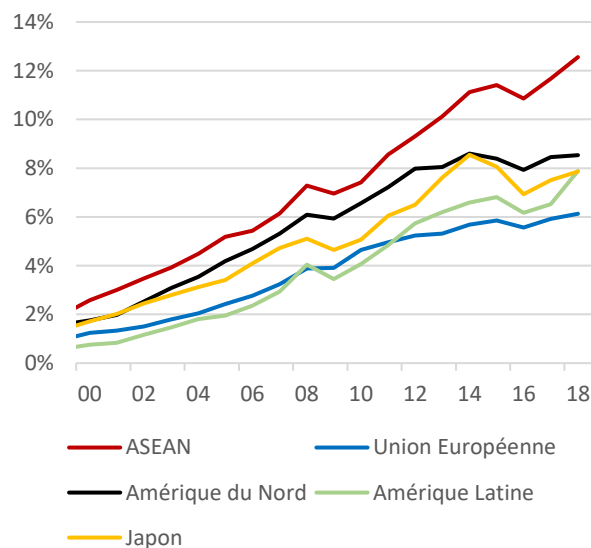


La Chine au cœur des chaînes de valeur asiatiques

Par Camille Macaire et Marie-Élisabeth de la Serve

La crise pandémique a renforcé la centralité de la Chine dans les chaînes de valeur internationales. Toutefois, l'évolution de son positionnement au sein de ces chaînes est un phénomène plus ancien. L'intégration a été particulièrement marquée avec les pays de l'ASEAN, qui importent une part croissante de biens intermédiaires en provenance de Chine.

Graphique 1 : La Chine construit de nouvelles dépendances à ses produits, surtout auprès des pays de l'ASEAN



Source : OCDE Tiva

Note : Part de la valeur ajoutée chinoise dans la demande finale, secteur manufacturier

Le repositionnement de la Chine dans les chaînes de valeur mondiales, une tendance de long terme

La part de la Chine dans les exportations mondiales a plus que doublé après son entrée à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001, s'établissant à 13% (en valeur) en 2015. Mais elle a par la suite atteint un plateau qui s'est prolongé jusqu'au début de la crise du Covid. Les coûts salariaux unitaires ont en effet doublé entre 2010 et 2017 en Chine, ce qui a eu un impact sur les activités à faible valeur ajoutée et/ou intensives en facteur travail, telles que le textile ou l'ameublement. À titre d'illustration, les exportations de l'industrie textile chinoise ont reculé en valeur entre 2014 et 2019, suggérant que les productions de

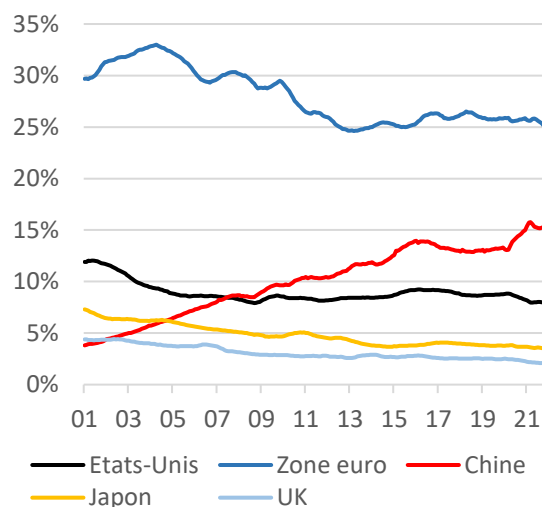
ces secteurs se sont relocalisées en dehors de Chine. Les politiques chinoises intérieures visant à limiter les surcapacités ont amplifié le phénomène.

Toutefois, la stagnation, au niveau agrégé, de la part de la Chine dans le commerce mondial total au cours des années précédant la crise du Covid masque une hausse du nombre de pays partenaires, avec des disparités régionales fortes. En Asie, la Chine s'est hissée au premier rang en tant que provenance des importations pour 70% des pays de la région, et en tant que première destination d'exportations pour 50% des pays.

Le pays s'est davantage intégré dans les chaînes de valeur par le biais d'exportations de biens intermédiaires utilisés dans le processus de production d'autres pays. Ainsi, d'une part négligeable en 1990, la valeur ajoutée chinoise représentait en 2019 près de 20% de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations mondiales (juste devant l'Union Européenne), selon la CNUCED (base de données UNCTAD-Eora).

Lors de la crise sanitaire, le rôle prépondérant de la Chine dans l'approvisionnement mondial de certains biens, en particulier les équipements électroniques, et sa capacité à poursuivre la production malgré les contraintes sanitaires, a renforcé son rôle dans le commerce mondial. Sa part dans les échanges internationaux a progressé pour atteindre 15% en 2021, en valeur (graphique 2).

Graphique 2 : La crise du Covid a renforcé la part de la Chine dans le commerce mondial



Source : FMI DOTS

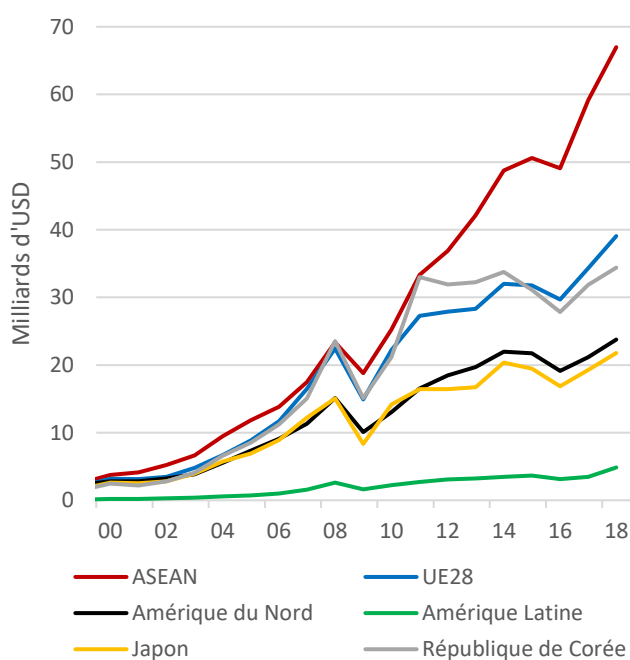
Note : Part des exportations mondiales, moyenne mobile 12 mois

Une intégration croissante avec les pays de l'ASEAN

Hormis le cas des tensions commerciales avec les États-Unis, la Chine a mis en place des réformes visant à réduire les tarifs et barrières commerciales avec ses partenaires, en particulier en Asie. Le taux de droits moyen pondéré de la Chine a connu une tendance continue à la baisse au cours de la dernière décennie, y compris après le début des tensions commerciales sino-américaines.

Ainsi, depuis 2010, le taux de droits de douane moyen sur les marchandises chinoises vendues dans l'ASEAN a diminué drastiquement de 12,8 % à 0,6 %, et les droits de douane sur les marchandises de l'ASEAN vendues en Chine ont quasiment disparu, le taux moyen passant de 9,8 % à 0,1 %. Environ 90 % de toutes les marchandises échangées entre la Chine et l'ASEAN+6 (pays de l'ASEAN, Chine, Japon, République de Corée, Australie, Nouvelle-Zélande et Inde) bénéficient d'un traitement tarifaire zéro. Cela a facilité une nouvelle reconfiguration des chaînes d'approvisionnement dans la région. Mis à part les produits directement exportés de Chine, l'ASEAN est la principale plate-forme de transit de produits intermédiaires chinois vers le reste du monde (graphique 3). Certains secteurs exportateurs de la région sont particulièrement dépendants des intrants chinois, comme le secteur du textile (graphique 4). Ceci est très marqué pour certains pays, notamment Singapour ou le Vietnam. Au total, la part de la Chine dans le commerce extérieur des pays de l'ASEAN est passée de moins de 5% en 2000 à 16% en 2015, puis a progressé continûment pour atteindre 20% en 2021.

Graphique 3 : L'ASEAN est devenue la plateforme de transit principale pour les produits intermédiaires chinois



Source : OCDE TiVA

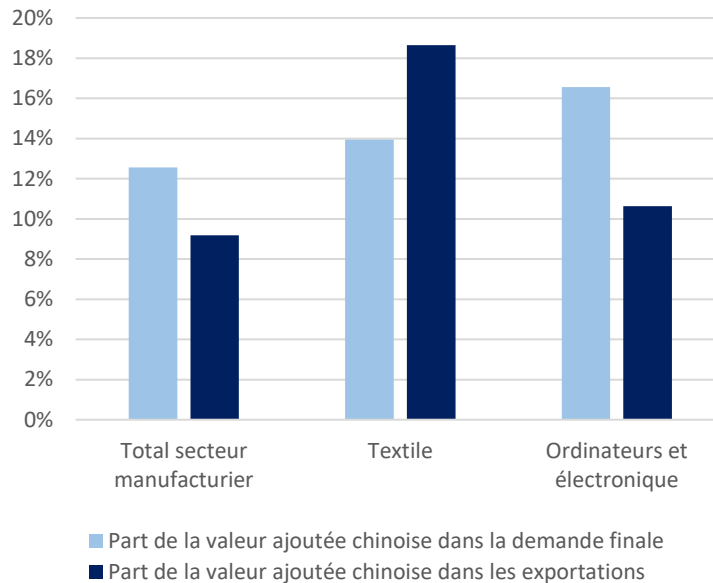
Note : Valeur ajoutée chinoise dans les exportations totales, secteur manufacturier

Mais au-delà de l'intégration par le ré-export de produits chinois vers le reste du monde, la Chine s'est également hissée au rang de 1er pourvoyeur étranger de valeur ajoutée pour la demande finale des pays de l'ASEAN. En 2018, 12,6% de la valeur ajoutée des biens manufacturés consommés en ASEAN avait été produits en Chine, contre 1,1% en 1995 (graphique 1). Certains secteurs sont particulièrement concernés, notamment les biens textiles et électroniques (graphique 4). Cette forte progression s'est faite au détriment des

autres pays historiquement pourvoyeurs de valeur ajoutée en ASEAN. À titre d'exemple, l'Union Européenne était à l'origine de 4% de la demande finale des pays de l'ASEAN en 2018, contre 8% en 1995.

L'ASEAN est aussi la zone régionale où la part de la valeur ajoutée chinoise dans la demande finale est la plus élevée (graphique 1). Au Japon, aux États-Unis et en UE, cette part chinoise représente entre 2% et 3% de la demande finale.

Graphique 4 : ASEAN : des dépendances très marquées aux produits chinois pour la demande finale et les exportations



Source : OCDE TIVA

Note : Part de la valeur ajoutée chinoise dans la demande finale et les exportations totales par secteur, ASEAN

Par ailleurs, les orientations stratégiques de Pékin devraient renforcer encore ces tendances. Le RCEP (Regional Comprehensive Economic Partnership), signé en novembre 2020, témoigne d'une volonté de poursuivre l'intégration régionale. Cet accord regroupe les 15 principales économies de la zone Asie-Pacifique (à l'exception de l'Inde). Il crée la seconde plus importante zone commerciale du monde, représentant 28% du commerce international. Au-delà des réductions tarifaires portant sur les flux entre les pays partenaires, il offre un cadre nouveau incitant à la poursuite de l'intégration économique et financière au sein de la région Asie-Pacifique (règles d'origine, fluidification des investissements, protection de la propriété intellectuelle, etc.).

Une prise de conscience des risques liés à la dépendance commerciale vis-à-vis la Chine

La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, puis l'épidémie de Covid-19 ont renforcé la prise de conscience des risques associés à une trop grande concentration des approvisionnements au niveau mondial, en particulier en provenance de la Chine. Ce contexte a notamment poussé certains pays à mettre en place un plan d'action visant à

réduire leur dépendance à l'égard de la Chine (comme Taiwan ou le Japon par exemple). Par ailleurs, alors que la plupart des pays s'ouvrent à une ère « post-Covid », la Chine continue de déployer des politiques très contraignantes pour lutter contre l'épidémie. Combinée au ralentissement structurel de l'économie chinoise, cette politique pourrait à terme fragiliser la centralité de la Chine dans les chaînes de valeurs mondiales. Elle se traduit dans l'immédiat par la diffusion globale des perturbations internes chinoises.